

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 15 décembre 2014 Séance N° 2

de 22h30 à 22h50
à la salle bourgeoisiale

Président: M. Eric Kamerzin
Vice-Président : M. Jean-Michel Mayor

Présents: M. Hervé von Dach
M. Martial Kamerzin
M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

Excusé(s):

Absent(s):

Preneur du PV: Mme Marie-Eve Revey

10 bourgeoisies et bourgeois sont présents

0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Au nom de l'ensemble du Conseil, le Président a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée bourgeoisiale pour le budget 2015, en vous souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

L'Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux par affichage et par circulaire distribuée à tous les ménages.

Avant de débiter cette assemblée, le Président présente l'ordre du jour et demande à l'Assemblée s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour ? Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est donc considéré comme adopté.

Le Président désigne M. Marie-Eve Revey pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Lecture du P.V. de la dernière Assemblée

Le Président demande à l'Assemblée si un(e) bourgeois(e) souhaite que la lecture du procès-verbal du 16.06.2014 soit faite à haute voix. Aucune remarque n'étant formulée, il n'en est pas fait lecture.

Le Président demande s'il y a des remarques ou des questions quant au contenu du procès-verbal ? Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé.

2. Nomination des scrutateurs

Le Président nomme M. André Gasser comme scrutateur.

3. Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui n'appelle pas de commentaires de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

4. Lecture du budget 2015 de la Bourgeoisie

Le Président donne lecture des principaux chiffres du budget 2015 et demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des remarques.

M. Gaston Bagnoud demande pourquoi des locations ne sont toujours pas encaissées par la bourgeoisie pour la déchetterie (la zone industrielle) ? M. Martial Kamerzin répond qu'aucune location n'est facturée à la Municipalité par la Bourgeoisie car tous les travaux exécutés à la déchetterie sont financés par la Municipalité.

M. Gérard Mayor poursuit qu'une première partie de la réhabilitation de la déchetterie a été effectuée et demande au Conseil pourquoi ces travaux n'ont pas été achevés selon les plans établis par Nivalp ? M. Jean-Michel Mayor répond que le redan est vidé chaque deux ans et que les travaux seront effectués à ce moment-là.

5. Approbation du budget 2015 de la Bourgeoisie

L'Assemblée bourgeoisiale accepte le budget 2015 clôturant avec un excédent de revenus de Chf. 35'048.55 par :

13 OUI

1 NON

0 ABSTENTION

6. Divers

M. Gérard Mayor revient sur son intervention du point 4 et demande au Conseil que les travaux entamés soient achevés.

La parole n'étant pas demandée par l'Assemblée bourgeoisiale le Président clôt l'Assemblée à 22h50 et demande à M. Martial Kamerzin de dire la Prière traditionnelle.

Icogne, le 16 décembre 2014

Le Président

Le Secrétaire

La Secrétaire du procès-verbal

Eric Kamerzin

Lionel Nanchen

Marie-Eve Revey